



Le + syndical

CGC-DGFiP
86/92 Allée de Bercy
Bâtiment Turgot
Télédoc 909
75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.39 / .00.69 / 01.73

Site : www.cgc-dgfiip.info

Adresse mail : cgc.bn@dgfiip.finances.gouv.fr

Faire grève le 15 novembre 2016 c'est agir pour ne plus subir

- ⇒ Depuis 2009, la DGFiP a supprimé 631 Trésoreries et 18000 emplois ;
- ⇒ En 2016, 2568 emplois auront été supprimés dans les services du Ministère de l'Economie et des Finances dont 2130 à la DGFiP ;
- ⇒ En moyenne, 54% des suppressions d'emplois dans la Fonction publique d'Etat sont absorbées par la DGFiP ;
- ⇒ en 2017, 1815 emplois seront supprimés à la DGFiP (annonce faite lors du dernier CTR).

Au delà, d'une dégradation très rapide des conditions de travail, la perspective d'amélioration de carrière d'un inspecteur devient très mince.

De surcroît, le DG n'est pas équitable envers ses cadres en refusant d'appliquer le dispositif PPCR, contrairement à la Douane qui accorde aux IR1 (équivalent IDiV HC à la DGFiP) un indice terminal brut 1015.

La CGC, signataire du dispositif PPCR, exige une transposition de ce dispositif en accordant :

- pour tous les cadres A, une linéarité de carrière sur deux grades ;
- un indice terminal brut des IDiV HC porté à 1015 ;
- un indice terminal brut à 1040 pour les inspecteurs principaux ;
- la suppression du contingentement pour l'accès à la HEA pour les AFIPA ;
- le reversement des IDiV ex IP dans leur grade d'origine, à savoir IP.

Faire grève :

- **c'est refuser un dispositif PPCR au rabais ;**
- **c'est quantifier le mécontentement général des cadres.**



**La CFE-CGC appelle les cadres
à faire grève le 15/11/2016.**